

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 074-217400704-20240409-D2024-000000000000



**Commune de Chens sur Léman  
Haute Savoie**



D 2024 - 43

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	19
Conseillers votants :	22
Dont trois pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil  
Municipal : 02 avril 2024

**OBJET : ACQUISITION DE  
TERRAINS AU LIEU-DIT « LA  
FABRIQUE NORD » PAR LE  
CONSERVATOIRE DE L'ESPACE  
LITTORAL ET DES RIVAGES  
LACUSTRE**

**DELIBERATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-quatre, le neuf  
avril le conseil municipal de la commune  
de Chens sur Léman dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la  
mairie, sous la présidence de Madame  
Pascale MORIAUD, maire,*

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.  
BAARSCH C. MORAND F. ZANNI F.  
ARNOUX. R. FICHARD B. STUBERT B.  
CHANTELOT C. PLEynet J.P.  
DENERVAUD M. BILLARD G. CHEVRON  
F. DIANA C. RACINE FREIXENET M.  
QUERNEC-GARIN C. MATTERA A.  
CHAMPEAU S.**

**EXCUSÉS : de PROYART 3pouvoir à  
MORIAUD P. » CORNU C. « pouvoir à  
CHEVRON F. » CHANTELOT L. « pouvoir  
à TRONCHON J. »**

**ABSENT : GEROUDET A.**

Est élue secrétaire de la séance : STUBERT B.

---

Madame le Maire informe le conseil municipal que le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres est susceptible d'acquérir une propriété au lieudit «la Fabrique Nord » et soumet le plan du site.

Madame le maire précise que les biens situés en partie en site Natura 2000, zones NL et Ap du plan local d'urbanisme intercommunal en vigueur, totalisent une surface totale de 1 ha 66 a 44 ca et constituent, de ce fait, un espace naturel inconstructible.

Cet ensemble immobilier est à proximité immédiate des parcelles appartenant déjà au conservatoire du littoral.

Cette décision a été prise pour assurer la sauvegarde et l'intégrité du site et des paysages, tout en garantissant l'ouverture au public.

Madame le maire sollicite l'avis du conseil municipal sur cette opération.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 074-217400704-20240409-D2024\_43\_01



Le conseil municipal, après discussion ouverte sur le sujet et en avoir délibéré, à 21 voix pour et une abstention (MATTERA A.),

**EST FAVORABLE** à l'acquisition par le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres des biens situés à la « Fabrique Nord », cadastrés section C, n°145, n°146, n°136, n°836, n°1266, n°1268, n°1269, n°1271, n°1274, n°1315, n°1316, n°1321, n°1322, n°1323 et n°1324, d'une contenance totale de 1 ha 66 a 44 ca ;

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire  
Brigitte STUBERT

Le maire  
Pascale MORIAUD

